



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-29741>

Département(s) de publication : **75, 92, 93, 94**

Annonce n° **24-29741**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS Direction des Finances, de la Commande Publique et de la Performance Bureau de la commande publique et de l'achat

Correspondant : M. WOLFF Séverine

Adresse : 1 bis rue de Lutèce, 75195 Paris cedex 04

Coordonnées :

Téléphone : 0170222625

Courriel : Pp-dfcpp-marchespublics@interieur.gouv.fr

Adresse internet : <https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Acquisition de produits chimiques divers de laboratoire pour le Laboratoire central de la préfecture de Police. Les produits chimiques sont de pureté supérieure, ainsi que des composés organiques pour chromatographie.

Lieu d'exécution et de livraison : Laboratoire central de la préfecture de Police 39bis rue de Dantzig, 75015 Paris

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Acquisition de produits chimiques divers de laboratoire pour le laboratoire centrale de la préfecture de Police. L'accord cadre fait l'objet d'un découpage en 2 lots distincts qui donnent lieu à 2 accords-cadres distincts attribués séparément à un titulaire unique. Les spécificités techniques sont décrite au CCTP.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : L'accord-cadre concerné s'exécute au fur et à mesure de la survenance des besoins, par l'émission de bons de commande au sens des articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Chacun des lots est conclu sans un montant minimum annuel et un montant maximum annuel

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Conformément aux dispositions de l'article R2192-10 du code de la commande publique, le paiement des factures s'effectue dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la facture par l'Administration, sous réserve d'exigibilité de la créance à cette date. Le défaut de paiement dans les délais entraîne l'application des intérêts moratoires. Le taux des intérêts moratoires est celui du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à quarante (40) euros. Le Comptable assignataire est : Madame la Directrice Régionale des Finances Publiques d'Ile-de-France et de Paris - 94 rue Réaumur - 75104 PARIS cedex 02. La dépense est imputée sur le budget spécial de la préfecture de police aux exercices 2024 et suivants, à la section de fonctionnement : chapitre-article 93-1823, compte nature 60 632

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Le candidat peut fournir le Document Unique de Marché Européen (DUME), dans les conditions prévues à l'article 5.1.2 du présent règlement de la consultation, en application de l'article R2143-4 du code susmentionné. En application des dispositions de l'article 3 du décret n° 2021-631 du 21 mai 2021, les candidats produisent leur numéro unique d'identification SIREN ou SIRET délivré par l'INSEE. L'acheteur effectuera un contrôle préalable des motifs d'exclusion au moyen des informations dont il disposera via le site : <https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/>

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 16/04/2024 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2400006

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=867512&orgAcronyme=a2l>

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

- **Lot(s) 1** - Fourniture de solvants de produits supérieure. L'accord cadre est conclu sans un montant minimum annuel et un montant maximum annuel de 10 000 euros HT. La description des fournitures attendues est visée au CCAP et au CCTP. L'accord-cadre est conclu pour une durée d'un an (1) à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement trois (3) fois dans les mêmes termes et ce pour une durée maximale de quatre (4) années. Dans ce cadre, le titulaire de l'accord-cadre ne pourra pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article R2112-4 du code de la commande publique. Les quantités non contractuelles spécifiées à l'annexe n°1 du règlement de la consultation servent uniquement à l'analyse des offres.
- **Lot(s) 2** - Fourniture de composés organiques pour chromatographie. L'accord cadre est conclu sans un montant minimum annuel et un montant maximum annuel de 3 000 euros HT. La description des fournitures attendues est visée au CCAP et au CCTP. L'accord-cadre est conclu pour une durée d'un an (1) à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement trois (3) fois dans les mêmes termes et ce pour une durée maximale de quatre (4) années. Dans ce cadre, le titulaire de l'accord-cadre ne pourra pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article R2112-4 du code de la commande publique. Les quantités non contractuelles spécifiées à l'annexe n°1 du règlement de la consultation servent uniquement à l'analyse des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/03/2024